

AP Smart
suite AG 3 décembre 2025
18h45

Présences :

Parents : Alice, Asma, Clémence, Jonathan, Agathe, Gwen, Susanne, Magali, Marie, David & Judith

Ecole : Mme Martine

Ordre du jour :

1. Adoption d'un nouvel ROI et/ou son annexe
2. Élection d'un comité
3. Désignation des représentants COPA
4. Répartition fonctions / rôles au sein du comité
5. Agenda

1. Adoption d'un nouvel ROI

Suite aux discussions lors de la première partie de l'AG le 2 octobre et le souhait d'une organisation se détachant des fonctions pour instaurer une gestion par Comité, l'adoption d'un nouvel ROI est nécessaire.

Une proposition de texte pour le nouvel ROI est présentée dans l'objectif de la plus grande flexibilité de fonctionnement.

En résumé, les points à modifier concernent:

- le remplacement du Bureau par un Comité
- l'obligation de la tenue de réunions trimestrielles et la suppression de l'obligation de réunions mensuelles
- le Comité est constitué de min 3 membres élus par l'AG sans fonctions désignées et pour maximum 2 ans
- Suppression de l'annexe définissant les rôles
- Ajout d'une annexe concernant l'utilisation des données des parents par l'AP (RGPD).

Décision: L'AG approuvé le nouveau ROI (voir Annexe) et charge le futur Comité d'établir et de valider une Annexe concernant le RGPD.

2. Election d'un Comité

Les missions du Comité sont:

- préparer l'AG en début d'année
- tenir toutes les réunions nécessaires
- Représenter l'AP et informer les parents ; auprès de la direction, l'équipe éducative et à chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.
- Créer de lien entre les familles et l'école ;
- Être le moteur de l'AP, exécuter les décisions prises, gérer les affaires courantes, organiser et préparer l'AG.

- Faire des propositions au Conseil de Participation (CoPa)
- Être actif dans les questions collectives concernant l'école et les enfants.
- Arrêter les comptes annuels, bilans des activités, préparés par le trésorier. Il présente les comptes à l'AG pour approbation.

Les membres du Comité désignés par l'AG pour 2 ans sont: Alice, Asma, Clémence, Jonathan, Agathe, Gwen, Susanne, Magali, Marie, David, Judith.

3. Désignation des représentants Copa

Les représentants de l'AP au Copa désignés par l'AG sont:

- 2 représentants fixes: Magali, Jonathan, David
- Suppléants: Marie, Alice, Clémence

Mme Martine confirme que le prochain Copa doit être fixé avant le 15 janvier. Le PV de la dernière réunion et le ROI modifié doivent être transmis en amont.

4. Fonctionnement et répartition des rôles au sein du Comité

- Le Comité tiendra des réunions trimestrielles obligatoires.

Il s'agira de:

- faire le rapport des différents groupes et chargés de missions
- lister et distribuer les TODO
- décider de la communication à faire et la communiquer à l'école
- échanger avec la direction/ l'école

- Les rôles et tâches sont organisées de la manière suivante:

Il est renvoyé à la synthèse de l'organisation des tâches en annexe. De manière générale, les tâches et projets sont décentralisés et discutés collectivement lors des réunions trimestrielles. Des réunions intermédiaires nécessaires seront organisées selon les besoins.

- Tâches du Trésorier: Jonathan, Clemence en backup
 - présenter le bilan à l'AG et aux réunions
 - pour le compte en banque il faut minimum deux mandataires: Jonathan et Clémence
- Tâches du Secrétaire: Susanne, un backup nécessaire en cas d'indisponibilité
- Communication: Marie - se fait écoler peu à peu par Judith, Emilie en backup
- Présidence: Magali et Clémence, il est convenu que le Comité dans son ensemble décharge le plus possible les présidentes des tâches occasionnelles.
- Parents relais: Asma, Julie et Judith en écolage
- Comité de fêtes
 - Asma , Alice, Judith, Jonathan
 - Les différents évènements à distribuer par le Comité des fêtes
- Groupes projets
 - Harcèlement : Marie, Emilie, François, Agathe
 - Bibliothèque: Judith, Emilie
 - Collation collective: Agathe, Gwen. A confirmer si le projet est

poursuivi par l'école et l'équipe pédagogique.

- Cour/toilettes: Judith, Alice, Emilie, Marie, Susanne

5. Agenda

- Saint Nicolas: 5 décembre
- Goûter de Noël: 18 décembre. Afin de pouvoir organiser l'aide, le Comité des fêtes doit recevoir les heures et les activités prévues par l'école.
- Le Comité souhaiterait présenter la nouvelle organisation et les projets ambitionnés par l'AP à l'équipe pédagogique.
 - Présentation (courte) à une AG des profs
 - Éventuellement une affiche pour la salle des profs
- Prochain Copa: avant le 15 janvier 2026, date proposée lundi 12 janvier 2026 sous réserve de confirmation par l'école
- Prochaine réunion trimestrielle: 28 janvier 2026, 19h30
Il est prévu que les différents groupes de travail fassent un point.
- Fancy Fair: 30 mai 2026

Annexes:

- ROI 2026 de l'AP Smart
- Répartition des tâches